

Formulaire n° MAL-SL16 (révisé le 12 août 2016)
Avenant de limitation des étudiants

Le présent formulaire est intégré, et fait partie de l'ASSURANCE POUR FAUTES MÉDICALES - Formulaire n° MAL 2016-CA.

Il est convenu par la présente de ce qui suit :

Les **souscripteurs** ne peuvent être tenus responsables de toute **réclamation** ou série de **réclamations** découlant de la prestation de services de tout étudiant à des tiers en dehors du cadre du cours auquel il est inscrit ou sans la supervision d'un professeur agréé.

Le contenu du présent document ne doit en aucun cas, modifier ou élargir toute clause ou condition de la présente police, à l'exception de ce qui est stipulé ci-dessus.

SPECIMEN